

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 168-2018
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.531

Déposée le: 03.09.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: de Meuron (Thun, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 06.09.2018

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: –



Après l'immobilisation au sol des avions de SkyWork, il faut arrêter de subventionner l'agrandissement de l'aéroport de Belp !

La majorité du Grand Conseil a approuvé le crédit de plus de deux millions de francs destiné à la quatrième étape d'agrandissement de l'aéroport de Belp au mois de mars 2018. En toile de fond de tout cela : les conséquences néfastes de l'aviation, la baisse du nombre de passagers et passagères et une immobilisation au sol des avions de la compagnie aérienne SkyWork évitée de justesse en 2017. Les Verts avaient catégoriquement rejeté le crédit et critiqué l'utilisation de l'argent des contribuables pour venir en aide au trafic aérien, principalement privé, de l'aéroport. Même sous un angle purement économique, l'agrandissement planifié est discutable, car on peut supposer qu'il n'est pas possible d'exploiter le trafic aérien au départ de Berne de manière aussi rentable que l'aéroport le souhaite. L'immobilisation au sol des avions de SkyWork et la déclaration du directeur général de Swiss, qui exclut une reprise, l'aéroport et la région de Berne étant selon ses dires tout bonnement trop petits, viennent confirmer cette hypothèse.

L'immobilisation au sol des avions de SkyWork entraîne une perte de 60 pour cent des vols et d'un tiers du chiffre d'affaires de l'aéroport. Il faut se demander si l'agrandissement qui a été prévu (quatre hangars pour l'aviation légère, un grand hangar, des abris et une voie de circulation) peut être effectivement réalisé. Les Verts et les associations de défense de l'environnement ont toujours remis en question l'utilité économique de cette quatrième étape d'agrandissement. Avec

cet agrandissement, l'argent des contribuables bernois risque fort de ne pas être investi de manière durable, et pas uniquement en raison des conséquences sonores considérables.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. L'agrandissement de l'aéroport est-il encore réalisable avec la suppression de 60 pour cent des vols et la perte d'un tiers du chiffre d'affaires ?
2. Des experts voient l'avenir de l'aéroport se dessiner plutôt dans domaine de l'aviation d'affaires que de l'aviation de ligne : qu'en pense le Conseil-exécutif ?
3. Si la stratégie de l'aéroport était modifiée (réorientation du tourisme à l'aviation d'affaires), l'utilisation des subventions octroyées par la Confédération et le canton serait-elle conforme au droit ?
4. Le Conseil-exécutif envisage-t-il de suspendre le financement jusqu'à ce que l'aéroport définisse clairement sa nouvelle stratégie ?
5. Au moment de déterminer la valeur ajoutée de l'aéroport, le Conseil-exécutif a-t-il aussi pris en compte les coûts externalisés, comme le bruit et les émissions, ainsi que le débat sur les émissions de CO₂ et le réchauffement climatique ?
6. Du point de vue économique, ne serait-il pas plus urgent, plus durable et respectueux du climat d'effectuer d'autres investissements en faveur de la mobilité dans les régions touristiques, comme une amélioration de la communication sur les offres de mobilité, une amélioration de la desserte par les transports publics, le développement du transport de colis de porte à porte, de covoiturage ou du partage de voiture ?

Motivation de l'urgence : Avec l'immobilisation au sol des avions de SkyWork, 60 pour cent des vols sont annulés : il faut de toute urgence revoir la stratégie de l'aéroport (aviation de tourisme ou d'affaires). Si on s'oriente vers l'aviation d'affaires, il convient de vérifier si elle remplit les prescriptions légales pour être soutenue par des fonds publics.

Destinataire

- Grand Conseil